

Centre Intercommunal

VERSANTS D'AIME COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AIME-LA-PLAGNE LANDRY LA PLAGNE TARENTAISE PEISEY-NANCROIX

1002 avenue de Tarentalse

Tél: 04 79 24 20 22

d'Action Sociale

73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX clas@versantsdalme.fr

www.versantsdaime.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

2025-039

ACCEPTATION D'UN DON À L'EHPAD « LA MAISON DU SOLEIL »

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 octobre, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames Brigitte BETRANCOURT, Bernadette CHAMOUSSIN, Anne-Marie CHENAL, Sylviane DUCHOSAL

Monsieur Lucien SPIGARELLI (Président)

Excusées :

Mesdames Michèle BARRIOZ (donne pouvoir à Mme Brigitte BETRANCOURT), Sylvie FONDARD, Rose PAVIET (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

Absent:

Monsieur Thierry MARCHAND MAILLET

Le Président explique que Monsieur CHAMPERT Jean-Pierre et Mme SASCHE Catherine, enfants de Madame CHAMPERT Arlette résidente au sein de l'EHPAD « la Maison du Soleil » depuis le 19/04/2017 et décédée le 10/06/2025, ont fait don d'un montant global de 590.45€ à l'établissement (voir Pièce Jointe).

Il est par conséquent proposé au Conseil d'Administration d'accepter définitivement ce don et de l'imputer à l'article de recettes 7718 de la section de fonctionnement du budget de l'EHPAD pour l'année 2025.

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 7
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 7
- nombre de votes « pour » : 7
- nombre de votes « contre » : 0

Vu l'article L. 123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'article L. 2242-4 du Code Général des Collectivités territoriales,

ACCEPTE le versement de ce don de 490.45 € en faveur de l'EHPAD « La Maison du soleil » de Monsieur CHAMPERT Jean-Pierre et Mme SASCHE Catherine.

PRÉCISE que ces sommes seront enregistrées en recette au compte 7718 « Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion » au budget de l'EHPAD « La Maison du Soleil » en section fonctionnement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 03 OCTOBRE 2025

Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL

Le Président,

Lucien SPIGAREL

LE CHALET - BP 60